

LE JOURNAL DU PEUPLE

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRINX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 15 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.

REDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17

PRINX DES ANNONCES
Annonces: la ligne, 20 c. — Réclames: 30 c. — Faits divers, 50 c.

Directeur gérant: ALFRED REBOUX

ROUBAIX, 6 JUIN 1884

LA JOURNÉE D'HIER

Nous allons voir aujourd'hui, écrivait hier matin, un journal républicain, ce que vaut le parlementarisme comme régime, ce que vaut la Chambre comme agent de contrôle, ce que valent les ministres comme directeurs.

En revanche, la séance du Palais-Nourbon aura eu le mérite de nous montrer dans tout leur jour les beautés du gouvernement et de l'administration opportunistes; non point que M. Andrieux, dans son remarquable discours, nous ait révélé beaucoup de faits nouveaux; nous connaissons déjà, par le témoignage de la presse locale, la plupart des procédés qui ont été employés par M. Ferry et ses collaborateurs pour républicaniser à leur profit les populations de la Corse; nous savions l'histoire des subventions accordées pour un lycée qui n'existe pas encore et celle des indemnités allouées pour des besoins qui n'ont jamais existé, et celle des maires qui ajoutent les élections à la messe, sans parler des deux grands scandales qui depuis quelques jours ont tanté de bruit, l'affaire Saint-Elme d'abord, et puis l'affaire Arène-Peraldi.

Rien de tout cela n'était pour nous bien nouveau; mais M. Andrieux a eu le talent de réunir tous ces détails en un tableau d'ensemble de façon à en doubler l'effet et à en faire ressortir les enseignements. Grâce à lui, grâce à sa verve mordante et à sa dialectique impitoyable, on a vu ce que devient un pays quand il est au pouvoir d'une coterie qui, aussi incapable de ménagements que de scrupules, impose aux préfets, aux chefs des administrations, aux ministres eux-mêmes, ses préférences comme ses rançunes, ses amitiés comme ses haines, s'empare de tous les postes pour les distribuer à ses protégés et fait une guerre implacable à quiconque veut garder vis-à-vis d'elle quelque indépendance. Persécution et favoritisme, intimidation de tout genre et corruption sous toutes les formes, voilà les moyens dont on s'est servi pour faire de la Corse, pour quelques députés, amis du gouvernement, une espèce de fief, une sorte de bourg pourri où leur domination ne pût rencontrer ni obstacles ni limites.

La faible réplique qu'a essayée M. Waldeck-Rousseau n'aura certainement pas détruit la profonde impression qu'a faite, sinon sur la Chambre, du moins sur le public, le vif et énergique discours de M. Andrieux. L'indulgence avec laquelle M. le ministre de l'intérieur a affecté de considérer les faits qu'on lui signalait en Corse, équivalait à l'aveu que les choses ne se passent guère autrement dans le reste de la France, et que, si dans les autres départements les scandales éclatent avec moins de violence, on le doit plutôt au caractère moins ardant des populations qu'aux procédés plus corrects de l'administration. C'est une raison, il est vrai, pour que la majorité des députés, qui doivent précisément leur fortune politique à ces façons d'agir, ne se montrent guère jaloux de condamner un gouvernement dont ils sont les obligés et les complices; mais c'est aussi un motif pour que l'opinion, justement indignée, prononce le verdict qu'ils refusent de rendre et fêtrisse avec d'autant plus d'énergie, non pas deux ou trois ministres plus spécialement compromis, mais le parti tout entier qui est en ce moment aux affaires.

S'il faut en croire les rumeurs qui circulent dans les couloirs de la Chambre, M. le président du conseil et M. le président de la République ne seraient pas en ce moment les meilleurs amis du monde. Les relations officielles sont toujours d'une correction parfaite, mais, à la débouche, on se regarde de travers. Les amis de M. le président du conseil ne se contentent pas assez, M. Brisson étant, paraît-il, absolument démodé, les amis de M. Jules Ferry veulent déjà en lui le futur président de la République; ils ne dissimulent pas assez leurs espérances, et M. Grévy n'aime pas à entendre parler sitôt de son futur successeur. M. Wilson, très au courant des propos qui se tiennent à ce sujet, aurait dit un jour de ces jours: Ces messieurs oublient que le président de la République est rééligible... Si ces informations sont exactes, l'attitude que prendra au Sénat, dans la question de la révision, le petit groupe des Elysées, sera intéressante à observer. M. le président de la République pense-t-il que le moment est venu de se débarrasser de M. Gambetta? Ce n'est pas un des aspects les moins intéressants des prochains débats sur la révision.

L'élection du bureau du conseil municipal permet à l'Intransigeant de demander aux opportunistes ce qu'ils pensent aujourd'hui des résultats amenés par les dernières élections de Paris. Les radicaux ont été appelés au bureau par une majorité de quarante et quarante-trois voix, les opportunistes ont réuni seulement vingt-trois suffrages. Qu'on ajoute à ceux-ci, pour certaines questions, les dix voix des conservateurs, les ra-

dicaux n'en conserveront pas moins une majorité de huit à dix voix. Les vrais maîtres, ajoute l'Intransigeant, ce sont eux. Nous n'en avons jamais douté. Cela prouve de beaux jours à la ville de Paris et à M. le préfet de la Seine.

L'AFFAIRE ARÈNE

Nous nous sommes fait un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs tous les documents relatifs à l'affaire Arène-Peraldi. C'est à ce titre que nous avons publié hier la lettre de M. Judet; c'est encore au même titre que nous citons la réponse de M. Arène, qui a paru hier soir dans le journal Paris:

A Monsieur Ernest Judet, Paris, 5 juin 1884.

Monsieur, On me rendra cette justice que j'ai observé, jusqu'au bout, et votre égard, le mépris que doit ressentir tout honnête homme pour l'ignominie d'honneur qui reconnoît une polémique au lendemain d'un rencontre.

Vous avez lancé contre moi des accusations que je relève devant la seule juridiction dont un homme tel que vous soit justiciable; je vous traite, par les oreilles, devant les tribunaux, et voici qu'à cette seule annonce vous vous mettez à trembler!

Vous êtes bien l'homme, monsieur, que j'avais pu juger sur le terrain, lâche, blême de peur, faisant implorer de moi, votre adversaire, la faveur de conserver un cache-nez pour que votre pantalon ne tombât pas, et le conservant sur mon autorisation que je lui laissais pas à accorder, tellement votre attitude me faisait pitié; vous êtes bien l'homme que j'ai pu apprécier le lendemain, recommandant à m'insulter avant que ma blessure — car, n'étant pas blindé, j'avais été blessé — ne fût guérie!

Je vous retrouve pareil à deux mois de distance, monsieur. Les tribunaux vous jugent entre nous. Nous sommes sur un terrain différent, mais la même peur vous reprend, et vous redemandez à garder votre ceinture.

Cette fois, monsieur, il va vous falloir la quitter, et votre pantalon tombera à son tour. Vous terminez votre lettre, en me saluant. Une politesse en vaut une autre: je vous crache au visage.

EMMANUEL ARÈNE.

REVUE DE LA PRESSE

Les nations armées

Philippe de Grandlieu rappelle dans le Figaro l'émotion causée par le livre du major prussien von der Goltz, la Nation armée. C'est une sorte d'hymne de guerre sauvage, dirigée surtout contre la France. On y prophétise l'anéantissement de notre race, au milieu de luttes d'une violence et d'une cruauté sans précédents dans les annales du monde. Tous les peuples sentent le danger et prennent leurs précautions. Ce ne sont donc plus des armées, mais des nations armées qui vont désormais se heurter sur les champs de bataille du continent. C'est là la situation nouvelle qu'examine à son tour un de nos compatriotes, le colonel Hennebert, dans un livre instructif et profondément étudié qu'il intitule avec raison: l'Europe sous les armes.

Ecoutez l'analyse que nous en donne Philippe de Grandlieu: Ici, nous entrons dans la pratique des choses. Le commandant prussien a, pour ainsi dire, fait la philosophie de la guerre; le colonel français en montre les côtés matériels et les instruments. Le second ouvrage n'est pas moins saisissant que le premier, et ses plans, ses cartes, ses chiffres ne terrifient pas moins l'imagination.

Qu'en juge. La loi du 2 mai 1874 donne à l'Allemagne la faculté d'appeler, en cas de guerre, plus de six millions d'hommes. — La loi du 1er janvier de cette même année 1874 permet à la Russie d'en armer près de treize millions!

De pareils chiffres ne donnent-ils pas le vertige? Sans doute, il y a, dans ces cohues immenses, des valeurs qui n'existent que sur le papier; mais en écartant tout ce qui est fantasmagorique pour ne prendre que le chiffre réel des combattants, on constate qu'en cas de guerre l'Allemagne peut mettre debout trois millions huit cent soixante mille hommes parfaitement instruits, et la Russie deux millions cinq cent mille hommes également bien préparés.

D'autre part, la loi du 5 décembre 1868 autorise l'Autriche-Hongrie à mettre sur pied un million deux cent soixante-cinq mille soldats; — de sorte que le fait d'une alliance austro-germano-russe pourrait matériellement se traduire par l'action combinée de sept millions cinq cent mille combattants!

Enfin, si l'on y ajoutait l'Italie, à qui ses lois de 1875, de 1876 et de 1882 assurent, en cas de guerre, une force réelle de deux millions cinq cent soixante-dix mille hommes, la quadruple alliance arriverait à disposer d'une masse de plus de DIX MILLIONS de combattants!

MILLE kilogrammes, qui peut percer des cuirasses de quatre-vingt-dix centimètres d'épaisseur!

Depuis douze ans, l'arsenal de Woblich livre par jour une batterie de campagne, sans compter les bouches à feu de tout modèle et de tout calibre qui sortent quotidiennement des vastes ateliers privés d'Armstrong, où quatre mille ouvriers sont occupés sans relâche à cette besogne.

L'Allemagne ne travaille pas avec moins de févre dans ses quatre arsenaux d'artillerie, établis à Spandau, Deutz, Dantzig et Strasbourg, et que seconde puissamment l'usine privée de Krupp, dans la Prusse rhénane, qui livre chaque jour soixante bouches à feu de campagne et deux pièces de gros calibre, lançant des projectiles du poids de 100 kilos.

Que de fer! Que de fer! Et aussi, peut-on dire que de millions, que d'épargnes et de sueurs engoutées dans ces machines effroyables, que le commandant von der Goltz a bien raison d'appeler des « engins infernaux! »

Les travaux exécutés à Plymouth ont donné lieu à une dépense de 33 millions. Ceux de Portsmouth ont dépassé 70 millions. Dès 1873, l'Angleterre avait consacré plus de 300 millions à augmenter la puissance de sa marine et la sécurité de ses côtes; et, depuis douze ans, les travaux se continuent dans la même proportion.

La Belgique a dépensé 50 millions à Anvers pour assurer « un refuge » à son indépendance et une tête de pont aux secours qui pourraient lui venir du dehors.

L'Italie a dépensé 436 millions à des œuvres de même nature, particulièrement en vue de la frontière française. Elle a dépensé plus de 400 millions à la Spezia, dont la rade pourrait, aussi bien que celle de Spithhead, abriter toutes les forces navales du globe; et les travaux s'y poursuivent avec activité.

Tous les États, même les petits, sont entrés forcément dans cette voie désastreuse, et la Hollande a même reculé devant un sacrifice de 65 millions pour organiser son original système de défense, qui prend le nom pittoresque de mobilisation des eaux.

Quand, à l'aide d'un ingénieux système d'écluses, on a couvert d'eau les polders, il n'émmerge plus sur toute la surface plate du pays que des chaussées étroites et des points fortifiés. L'eau d'inondation n'a que quelques décimètres de hauteur et se refuse, par conséquent, à la navigation de flottilles de canonnières. Coupé de tranchées, le sol n'est d'ailleurs praticable ni à la cavalerie, ni à l'artillerie, ni même à l'infanterie. Celle-ci ne peut s'avancer que par des digues faciles à détruire à la mine et qui enflent le nombre de bouches à feu. — En cas de froid intense, les défenseurs introduiraient dans leurs polders une certaine hauteur d'eau dont ils laisseraient geler la surface, et qu'ils feraient ensuite évacuer en dessous. La croûte de glace, suspendue en l'air, ne pourrait plus porter des chars ni des hommes, ni chevaux, ni voitures.

N'est-ce pas curieux? Mais n'est-ce pas triste aussi, et ne se prend-on pas à déplorer que tant d'efforts et d'industries ne s'exercent stérilement que dans le domaine de la destruction?

C'est l'Allemagne surtout qu'il est intéressant d'étudier dans ce développement gigantesque des travaux de la guerre, et ce qui frappe immédiatement, c'est que, tandis que tout est défensif chez les autres, chez elle tout a le caractère offensif.

Dès le lendemain de la guerre de 1871, une commission chargée, sous la présidence du maréchal de Moltke, de déterminer la nouvelle organisation militaire de l'empire.

Il faut constater d'abord que les Allemands n'ont exécuté aucune espèce de travaux le long de leur frontière autrichienne, affirmant ainsi leur confiance absolue dans l'étroite amitié des survivants de Sadova. Mais comme ils se sont dédommagés du côté de la France et de la Russie.

Leur frontière occidentale a été l'objet de dépenses folles, et rien qu'en Alsace-Lorraine, ils n'ont pas jeté moins de 462 millions pour rendre leur occupation inexpugnable. Le camp retranché de Strasbourg-Kehl est formidable; on y entasse, dans des magasins immenses, des approvisionnements de toute espèce, et d'autres, accumulés dans des trains tout formés en gare, et pour ainsi dire sous vapeur, sont là, attendant qu'un signal télégraphique pour partir instantanément dans la direction voulue!

Les Allemands disent proverbialement qu'une puissance continentale qui n'a point de marine peut se comparer à un oiseau dépourvu d'ailes. Possesseurs de 2,000 kilomètres de côtes sur la Baltique et la mer du Nord, ils ont consacré 95 millions à la défense de ce vaste littoral, et, en outre, tous les points importants ont été l'objet de sacrifices énormes.

Depuis 1872, le nouveau port de Wilhelmshafen a reçu 38 millions, Brème et les bouches de l'Elbe, 47 millions.

des masses d'hommes avec un matériel immense.

Par son exagération même, un pareil développement des forces militaires n'arrive-t-il pas à l'impasse? Quand un seul coup de canon revient à 400,000 fr. pour lancer un projectile haut comme un homme et du poids de 5,000 kilogrammes; — quand un cuirassé coûte douze à quinze millions et peut être, en une minute, anéanti par une torpille, — la guerre ne devient-elle pas trop ruineuse, et les gouvernements ne seront-ils pas bientôt dans l'impossibilité d'en couvrir les frais sans limites?

Quoiqu'il en soit, voilà la situation, effrayante et périlleuse, que celle des deux livres remarquables du commandant von der Goltz et du colonel Hennebert; et tandis qu'elle nous apparaît ainsi en traits de feu, que font nos républicains?

En face de l'ennemi qui construit des remparts, ils achèvent de démolir le peu d'institutions qui nous restent, et, quatorze ans après nos revers, ils sont occupés encore à discuter une loi de recrutement et un système d'organisation militaire!

Si la République ne faisait que se suicider, on pourrait la bénir; mais elle tue la France, et c'est à quoi le patriotisme devrait enfin aviser!

NOUVELLES DU JOUR

Paris, 5 juin. Elections législatives. Deux élections législatives auront lieu dimanche à Lohans et à Lagny. On ne signale encore aucune candidature conservatrice.

D'autre part, les électeurs de la 2e circonscription de Libourne sont convoqués pour le 6 juillet, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Lalanne, décédé.

Le Journal de Bordeaux dit que M. Edouard Troplong, ancien magistrat à Paris sous l'Empire, pose sa candidature.

Le Congrès. Plusieurs journaux ont annoncé que des ordres avaient été donnés par le gouvernement M. de la prochaine réunion du Congrès à Versailles. Cette nouvelle n'est pas exacte. M. de Joly n'a reçu aucune instruction du ministère et n'avait pas pour le moment à en recevoir.

L'architecte du Palais-Bourbon, qui est en même temps chargé de veiller à la conservation de la salle des séances du Congrès à Versailles, se rend tous les semaines dans le chef-lieu du département de Seine-et-Oise pour examiner si cette salle est toujours en parfait état.

Il vient de s'y rendre encore aujourd'hui même. D'après lui, si la réunion du Congrès était décidée, il faudrait d'urgence un grand nombre de fauteuils, et y comprenant celui du président. Il n'y avait donc rien à modifier à cet égard.

Le travail d'approvisionnement consistait seulement à mettre des tables et des portières et à s'assurer si la ventilation et l'éclairage de la salle ne laissent rien à désirer.

Déplacements ministériels. M. Méline, ministre de l'Agriculture, se rendra dimanche matin à Epervain, pour aller présider la distribution des prix du concours régional.

Le rendement des impôts. On annonce que le rendement des impôts, pendant le mois dernier, serait inférieur aux précédents budgets de plus de six millions.

Les marques de fabrique. On s'étonne, dans le commerce, et on éprouve même une certaine irritation, de ce que l'échange des ratifications de la convention internationale sur les brevets, modèles, dessins et marques de fabrique, n'ait pas encore eu lieu.

Cette ratification, ajournée successivement depuis le 20 mars 1883, devait se faire, dernier délai, vendredi dernier. Elle a été, depuis, retardée deux fois, et elle n'a pu être terminée, de tous les intéressés, Français ou autres, et hier soir, à la dernière heure, aucune communication officielle ne nous était parvenue sur la conclusion définitive tant attendue de cette convention.

retard du consistoire avait simplement pour but d'attendre que le gouvernement de la République eût commencé, avant la création de nouveaux cardinaux français, par rétablir le traitement qui est alloué aux archevêques de l'Église. Mais aujourd'hui, la question est beaucoup plus grave. Voici, en effet, que de nouvelles atteintes vont être portées à la liberté et aux droits de l'Église, en France, par la loi sur le recrutement et par celle qui introduit le divorce dans la législation. La proposition de ces lois iniques, la déplorable attitude du gouvernement dans leur discussion, préoccupent vivement le Saint-Siège, et il faut s'attendre à ce qu'il élève la voix pour protester de l'approbation, et que, sur l'ordre du Saint-Père, une commission spéciale des Evêques cardinaux appartenant à la S. Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires à Venise, ces jours-ci, plusieurs évêques, afin d'examiner la forme la plus convenable de donner son approbation au Saint-Siège, comme aussi la direction qu'il est bon d'imprimer à l'action catholique en France, au milieu des pénibles épreuves que traverse la nation très chrétienne.

Anniversaire de la bataille de Magenta. Hier, en commémoration du 25e anniversaire de Magenta, une messe de Requiem a été célébrée dans la chapelle essuaire, en présence d'une foule considérable.

Le maire de Magenta, les délégués du conseil provincial de communal de Milan, et le général Revel, ont prononcé des discours.

L'intervention en Egypte. Les cabinets de Berlin et de Vienne ont donné à la Porte l'assurance qu'ils appuieraient la Turquie à la conférence, notamment sur les deux points suivants: la reconnaissance de la suzeraineté du sultan sur l'Égypte et l'intervention militaire de la Turquie au Soudan.

Osman-Digma, le principal lieutenant du Mahdi, montre son audace. Les attaques deviennent maintenant journalières. Les Égyptiens, dans diverses rencontres, ont remporté l'avantage.

Une grande joie règne au camp d'Osman-Digma, qui prétend avoir reçu des nouvelles importantes de l'Occident. Osman-Digma a réuni jusqu'ici trois mille partisans, y compris des membres de plusieurs tribus, qui se sont dispersés après les batailles d'El-Tebe et de Tamaï et qui sont actuellement revenus auprès d'Osman.

Osman demande de venir à Soukaim avec de grandes forces, dans une huitaine de jours. On fait des préparatifs de départ.

Un ultimatum. Le gouvernement serbe a demandé au gouvernement bulgare, dans un délai de trois jours, satisfaction pour avoir toléré les incursions des émigrés serbes, résidant en Bulgarie, sur le territoire serbe.

S'il n'est pas fait droit à cette réclamation dans le délai fixé, le représentant de la Serbie devra quitter la Bulgarie.

Création d'ambassades. La création d'une ambassade d'Espagne à Berlin, comme on l'avait annoncé dans le discours du trône, sera retardée parce que le budget pour l'exercice qui va commencer n'a pas encore été voté, et parce que le gouvernement veut attendre que les pourparlers engagés dans le même but à Vienne, à Saint-Petersbourg, à Rome et à Londres, aient abouti.

A Rome et à Londres, on ne se montre pas favorable à la demande espagnole.

Incendie à Marseille. Un incendie s'est déclaré ce matin, à onze heures, au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde; l'autel, la statue de la Vierge et un grand nombre d'objets en or et en argent ont été détruits. Les dégâts sont évalués à plus de 150,000 francs.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)
Séance du jeudi 5 juin
Présidence de M. LE ROYER.
La séance est ouverte à 2 heures 5 minutes.

À la suite des explications de M. de Gavardie, la peine de la censure prononcée contre lui la dernière séance est de 97 contre 90.

Le divorce. L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur la proposition de loi relative au divorce.

M. le président. — Nous avons maintenant à examiner le paragraphe 2 de l'article 230, qui est relatif au divorce par consentement mutuel.

portant que le divorce ne pourra être prononcé quand il existera des enfants.

M. Eymard-Duverney. — J'ai voté le divorce comme une nécessité cruelle, mais quand il y a des enfants, la reconnaissance n'est plus en regard du sujet du divorce.

J'en ai pu encore prendre une détermination à cet égard, je demande à réfléchir encore; c'est pourquoi, tout en faisant mes réserves et en me proposant de dire en seconde lecture mon sentiment, je retire actuellement ma proposition relative à l'interdiction du divorce quand il y a des enfants.

M. Alf. Maquet reprend la proposition adoptée à la Chambre des députés et tendant à faire de l'absence déclarée d'un des époux une cause de divorce pour l'autre époux.

L'orateur demande que l'absence déclarée soit faite à la mort, soit par l'abandon volontaire, devienne une cause de divorce.

M. Labiche croit que, si ce système était admis pour l'absence, ce serait créer une sorte de bigamie légale.

M. Labiche demande le renvoi de la proposition de M. Maquet à la commission.

Le renvoi est prononcé.

M. Baudry. — Un marin, par exemple, peut être l'objet d'une discussion pendant son voyage. Eh bien! serait-il moral de priver de ses droits conjugaux cet homme rendu à la liberté?

M. Labiche rappelle que le code civil avait admis l'absence comme cause suffisante de divorce.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi. La séance est levée à 4 h. 40.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)
Séance du jeudi 5 juin
Présidence de M. BRISSON, président.
L'ADMINISTRATION CORSE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation de MM. Laguerre et Pellaton sur l'attitude de la magistrature corse et de l'interpellation de M. Andrieux sur la situation politique administrative de la Corse.

M. Martin-Feuillée se propose de rectifier un fait grave allégué par M. Laguerre.

On a affirmé que M. Saint-Elme avait été mis au secret et que le garde des sceaux avait en connaissance de ce fait. On a ajouté que M. Saint-Elme n'avait pu conférer avec son avocat. Le ministre assure que c'est inexact.

M. Laguerre dit que M. le garde des sceaux s'est peut-être vu au Palais-Nourbon, mais qu'il n'a rien dit au secret. Il y a en le secret de fait, à défaut du secret de droit. L'avocat a été admis quelques minutes près de son client, mais dans des conditions particulières. Un gardien a voulu reculer en tiers dans l'entrevue. (Exclamations.)